



JOURNAL DE CAMPAGNE

UN MONDE TRÈS DIFFÉRENT

Les élections européennes, fédérales et régionales se tiendront le 9 juin 2024. C'est dans ce cadre que le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC), mouvement social indépendant et pluraliste qui développe un projet politique de solidarité, de justice et d'égalité, publie comme en 2019 son «journal de campagne». Celui-ci revient sur nos priorités politiques et reprend également les réponses des principaux partis politiques francophones à ce sujet.

Il est évident que les choses ont fortement changé depuis les élections de 2019. L'enchevêtrement des crises (pandémie, guerres, tensions géopolitiques extrêmes, migrations, inondations, crise énergétique, urgence écologique...) met notre démocratie à l'épreuve. Si l'action politique n'est certainement pas simple à mener dans cette période, des crises comme le COVID n'ont fait que remettre encore plus en évidence notre impréparation par rapport à celles-ci, ainsi que les faiblesses de notre système politique. Par ailleurs, une «fatigue démocratique», causée par l'usure du système démocratique et ses dysfonctionnements, est désormais régulièrement évoquée. Pour ces sujets comme pour d'autres (vieillesse de la population, transition écologique, réforme fiscale d'envergure...), nous sommes interpellés par le retard pris pour mettre en place de véritables mesures progressistes à la hauteur des enjeux.

DES DÉFIS À RELEVER

Pour le MOC, sur trois aspects plus spécifiques, les défis ne manquent pas :

Au niveau européen et international, nous constatons le développement de forces politiques conservatrices, racistes et patriarcales et l'existence de guerres toujours plus dramatiques. Avec des conséquences préoccupantes, notamment sociales et économiques, lesquelles démontrent à quel point notre monde est indubitablement interconnecté.

Du point de vue démocratique, que ce soit en Belgique ou ailleurs, nous constatons une démobilitation concernant l'exercice du droit de vote, un manque d'espaces de rassemblement et de délibération et une défiance envers tout ce qui

semble institué : monde politique, médias, monde scientifique, syndicats, mouvements constitués. Nous observons également une dégradation des droits, notamment des personnes migrant-es et sans papiers, ainsi que le développement des populismes de toutes formes et en particulier d'extrême droite.

“ L'enchevêtrement des crises (pandémie, guerres, tensions géopolitiques extrêmes, migrations, inondations, crise énergétique, urgence écologique...) met notre démocratie à l'épreuve.

Concernant la dimension écologique, les bouleversements ne peuvent plus être ignorés, partout sur le globe : réchauffement de la planète, hausse du niveau des mers et océans, vagues de canicules et d'inondations, risques sanitaires, augmentation des crises alimentaires et sécheresses, menace d'extinction d'un million d'espèces, pollution, destruction de nos forêts et de nos océans, etc.

DE PROFONDES MUTATIONS

Vu les conséquences des crises et les évolutions sociétales évoquées, nous devons désormais nous représenter un monde très différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Un monde où les pratiques actuelles sont davantage remises en cause, un monde où nos principaux repères sont assurément bousculés et fragilisés. Nous devons faire face à de nombreuses et profondes mutations, à l'instar de l'intrusion de plus en plus importante de la digitalisation et le développement de l'intelligence artificielle. #

2020-2024: RETOUR SUR NOS PRIORITÉS

En 2020, le MOC avait décidé d'articuler son plan de travail politique autour de thématiques prioritaires : démocratie, migrations, écologie, sécurité sociale et réduction collective du temps de travail. Si nous réalisons une rapide analyse de ces différentes thématiques sur cette dernière législature, malgré des avancées sur certains points, le bilan n'est malheureusement pas très positif.

Ainsi, en termes **démocratiques**, les dernières discussions de 2023 et début 2024 ont tourné autour de la loi «anti-casseurs» – finalement abandonnée grâce à la mobilisation des mouvements sociaux – et de l'ordonnance numérique, adoptée à Bruxelles. Avec la crainte du secteur associatif d'assister à un recul du droit de manifester (voir notamment le conflit social autour de Delhaize) ainsi qu'un accès aux services collectifs limité par la numérisation. Durant la pandémie, on a aussi pu constater le renforcement d'une vision autoritaire du pouvoir, avec la domination du pouvoir exécutif sur le législatif.

La question **migratoire** a quant à elle été marquée par un mépris de l'État de droit, la Belgique a d'ailleurs été sous le coup de nombreuses condamnations pour non-assistance aux demandeur-ses d'asile. Il n'y a toujours par d'accord fédéral sur la régularisation des personnes sans papiers et la législation a été marquée par une grève de la faim. À l'heure où nous bouclons ce journal s'ouvrent des discussions sur le nouveau Code de la «migration contrôlée» qui, selon les premières analyses, constitue lui aussi une menace par rapport aux droits fondamentaux. Au registre migratoire toujours, on saluera l'accueil de millions d'Ukrainien-nes en Europe suite à l'agression russe de 2022. On ne pourra en revanche que regretter l'approche «deux poids deux mesures» envers les réfugié-es d'autres pays, les Palestinien-nes notamment.

Du point de vue de la **sécurité sociale**, le dossier phare défendu par le MOC avec toute une série d'organisations était la suppression du statut de cohabitant¹. Alors que des brèches sont apparues sur ce dossier – que ce statut a même été suspendu dans certains cas durant la crise sanitaire et les inondations – le constat reste actuellement celui d'un blocage au niveau fédéral avec les partis néerlandophones et le MR. Par ailleurs, alors que le COVID-19 a démontré l'importance de notre système de sécurité sociale, on ne peut que constater encore aujourd'hui les profondes difficultés rencontrées par les professionnel-les de la santé et du social². Enfin, dans les mesures positives, on retiendra la hausse des minima sociaux et du salaire minimum.

En termes **écologiques**, les inondations de 2021 et la sécheresse de 2022 ont démontré, s'il le fallait encore, que le changement climatique n'épargne plus personne. Dans un autre registre, durant la crise énergétique, des mesures d'aide ont été prises par le gouvernement fédéral, malheureusement de manière non structurelle, pour les personnes en situation de précarité. Pour le MOC, la recherche de solutions face à l'effondrement écologique en cours, d'une part, et le combat pour plus de justice sociale, d'autre part, ne peuvent être menés que conjointement, dans le cadre d'une «transition juste». Celle-ci passera par la mise en oeuvre effective de mesures ambitieuses proposées par les gouvernements en matière d'isolation des logements et de développement des transports publics notamment.

En ce qui concerne la **réduction collective du temps de travail**, on constate qu'il n'y a eu aucune avancée majeure, en dehors d'accords sectoriels ou au niveau de l'entreprise. Au niveau fédéral, le gouvernement a légiféré sur l'aménagement du temps de travail à temps plein. Cette loi ne prévoit pas de réduction, mais bien une concentration du temps de travail sur un nombre réduit de jours, avec un allongement conséquent de la journée de travail. Elle s'adresse aux entreprises qui souhaitent essayer le passage à quatre jours par semaine.

De manière transversale, un constat se pose pour le MOC : faute d'un système fiscal juste et équitable dont nous attendons toujours la réforme, les pouvoirs publics se trouvent trop souvent en difficulté pour proposer des solutions structurelles aux nouveaux besoins collectifs qui émergent...³ Le prochain gouvernement ne pourra plus faire l'impasse sur cette question comme en 2023. #

1. www.stop-statut-cohabitant.be
2. <http://coalitionsante.be/campagne/vivremieux>
3. On peut aussi évoquer l'enjeu de l'alimentation et les mobilisations agricoles au début de cette année 2024.

PRIORITÉS DU MOC ET RÉPONSES DES PARTIS

Nous avons regroupé dans un questionnaire une série de mesures qui, bien que non suffisantes prises isolément dans le contexte évoqué ci-contre, constituent pour le MOC des leviers importants pour aller vers une société plus solidaire et écologiquement responsable. Les revendications mises en avant dans cette partie (pages intérieures de ce journal) font souvent consensus dans le secteur associatif. Si elles ne sont pas nécessairement nouvelles, il nous est apparu logique d'insister plus spécifiquement sur celles-ci, dans une perspective d'alliance à travers l'action de différentes coalitions.

L'objectif de ce tableau avec le positionnement des partis politiques n'a pas pour vocation de donner des consignes de vote mais bien d'analyser les différences entre eux (notamment sur l'axe gauche/droite), de mettre en contexte les réponses données et de «creuser les non-dits» derrière les discours tenus.

SÉCURITÉ SOCIALE ET RÉDUCTION RADICALE DES INÉGALITÉS

1. *Supprimer le statut de cohabitant-e en portant les allocations des cohabitant-es au niveau de celles des isolé-es.*
2. *Afin de réduire les inégalités de santé et en lien avec les constats tirés lors de la pandémie, il faut définir une politique ambitieuse et transversale de santé publique déclinée dans toutes les politiques.*
3. *Retour à un âge légal de la pension à 65 ans.*

1. DéFI est favorable à l'alignement des allocations des personnes cohabitantes sur celles pour personnes isolées. Si cela ne peut être réalisé pour des raisons budgétaires, DéFI revendique que le différentiel soit comblé à 75% à tout le moins.
2. Oui.
3. DéFI souhaite en maintenant les droits acquis, instaurer:
 - une pension de base, identique pour toutes et tous, dont la prévisibilité est certaine au terme de la carrière, et financée par répartition;
 - un complément financé par une capitalisation collective obligatoire, dont le montant dépendra de la carrière.

1. C'est l'une de nos mesures phares pour les élections à venir.
2. C'est toute la logique «One Health» qui irrigue notre programme.
3. Nous proposons que durée et pénibilité de la carrière fixent l'âge de la pension. Pour certaines personnes cela conduit même à une pension avant l'âge de 65 ans. Il faut par ailleurs renforcer et élargir le Plan Tandem.

1. Pragmatiquement, nous souhaitons une mise en place graduelle de cette suppression avec une prise en compte des pièges à l'emploi et une réflexion sur le financement.
2. Il s'agira pour nous d'une priorité politique très importante. Nous souhaitons être le parti de la santé et du bien-être.
3. Il n'y a aucune majorité politique pour le faire et la soutenabilité financière de la sécurité sociale, et plus particulièrement du système de pensions, est réellement en péril et ne permet pas cette mesure.

MIGRATIONS

4. *Régulariser les personnes sans papiers à travers la mise en place d'une commission indépendante.*
5. *Mettre fin aux centres fermés.*
6. *Augmenter structurellement notre capacité d'accueil à travers la mise en place d'un plan de répartition sur tout le territoire.*

4. La régularisation est une mesure pragmatique, qui vise à remédier aux failles de notre politique migratoire, et qui devient une nécessité à partir du moment où des droits humains sont gravement mis à mal. DéFI demande l'ancrage dans la loi de critères de régularisation clairs et objectifs.
5. DéFI n'entend pas mettre fin "stricto sensu" aux centres fermés, mais exige l'interdiction absolue de l'enfermement des enfants mineurs au sein des dits centres.
6. Oui.

4. Nous portons cette revendication depuis toujours.
5. Oui.
6. Oui.

4. Nous sommes en faveur d'une commission indépendante avec des critères clairs et légaux (comme l'adéquation entre les profils et les métiers en pénurie) permettant des régularisations individuelles.
5. Nous ne sommes pas en faveur de la suppression des centres fermés. Nous sommes toutefois totalement opposés à l'enfermement des enfants et de leur famille.
6. Nous sommes en faveur d'un plan de répartition au niveau régional, mais nous mettons en doute l'efficacité d'un plan de répartition communal obligatoire. Nous avons pu observer lors de l'accueil des réfugié-es ukrainien-nes que certaines communes sont peu pertinentes (ruralité, éloignement des services publics...).

RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL (RCTT) ET ARTICULATION VIE PRIVÉE, VIE CITOYENNE ET VIE PROFESSIONNELLE

7. *Augmenter le nombre de jours de congés annuels payés à minimum 25 jours.*

7. Cette proposition doit s'envisager quant à sa concrétisation dans le cadre de la définition globale d'un contrat social plus juste, sans préjudice du maintien d'un certain niveau de compétitivité de nos PME et entreprises.

7. C'est une des manières que nous proposons pour avancer vers la RCTT. Nous en défendons d'autres aussi. De plus, il faut harmoniser et renforcer l'accès aux dispositifs d'interruption de carrières, en priorité pour les parents les plus vulnérables.

7. Nous privilégions le maintien du nombre actuel de congés, mais nous souhaitons rémunérer les 5 premiers jours de congés pour raisons impérieuses dès lors qu'ils sont pris pour s'occuper d'un-e enfant malade.

FISCALITÉ

8. *Taxer équitablement tous types de revenus des personnes physiques et les imposer de manière plus progressive, en exonérant les plus bas revenus.*
9. *Au niveau européen, imposer un taux minimum d'impôt des sociétés de 25% et un taux minimum effectif au niveau belge.*

8. Pour une fiscalité plus juste, DéFI entend diminuer de manière significative la pression fiscale sur les revenus du travail, propose de renforcer davantage la progressivité de l'impôt, en portant le nombre de tranches à six et en tenant compte de l'exonération fiscale jusqu'à 16.392 euros (brut).
9. DéFI soutient l'instauration d'un impôt minimum sur les bénéfices des sociétés et groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel mondial dépasse 750 millions d'euros et dont les revenus au sein de l'Union européenne excèdent 50 millions d'euros.

8. Nous proposons de globaliser les revenus (travail, immobiliers et du capital) et d'appliquer une fiscalité plus progressive, de limiter les niches fiscales et d'introduire un crédit d'impôt pour les bas et moyens revenus.
9. Nous proposons de relever le taux international minimum effectif à 25% et de plaider au niveau européen pour améliorer le reporting pays par pays des entreprises multinationales.

8. Nous sommes convaincus qu'il faut rééquilibrer le système pour qu'une personne ne travaillant pas, mais disposant d'importants revenus financiers ne soit pas moins taxée qu'un-e travailleur-se.
9. Nous proposons la mise en oeuvre immédiate du taux d'imposition «OCDE» de 15%, appelée Taxe GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple...) et demandons de veiller à un élargissement progressif des sociétés visées (en accord avec nos voisins). Nous sommes également en faveur, dans le cadre d'une réforme fiscale globale de la suppression des niches et de la mise en place d'un taux effectif au niveau belge.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES NON MARCHANDS

10. *Garantir à chacun-e un accès à tous les services publics, en maintenant la possibilité d'un contact téléphonique adapté à l'ensemble de la population et un réseau suffisant de guichets.*
11. *Augmenter d'ici 2030 de 20% les moyens de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), au-delà de l'indexation, pour assurer une meilleure qualité de services aux usager-ères et atteindre les objectifs de gratuité et d'accessibilité des services d'intérêt général.*
12. *Objectiver la cohérence des parcours de formation des demandeur-ses d'emploi en renforçant la concertation et l'articulation entre acteurs d'une même zone géographique, tout en garantissant une reconnaissance financière structurelle du secteur associatif et de ses missions au niveau régional.*

10. DéFI demeure partisan d'un maintien de guichets physiques ouverts et accessibles au public car le facteur humain demeure essentiel, avec une sensibilisation des agent-es à la clé.
11. L'unité de la Wallonie et de Bruxelles, c'est d'abord une entente fondée sur la langue et la culture communes. Pour DéFI, c'est aussi un projet politique qui passe effectivement par une pérennisation de ses moyens budgétaires, face aux velléités de régionalisation des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au modèle de Belgique à quatre Régions, à propos desquels DéFI s'oppose et s'opposera vigoureusement.
12. Oui.

10. Oui.
11. Pour augmenter les moyens dévolus aux actuelles compétences de la FWB nous proposons que celle-ci soit recentrée sur ses compétences historiques: l'enseignement et la culture.
12. Oui.

10. Notre mouvement politique se bat depuis des années pour rapprocher les citoyen-nes et les administrations.
11. Les compétences de la FWB sont des compétences prioritaires pour nous et un refinancement de certaines d'entre elles, notamment l'enseignement supérieur, est souhaitable. Une augmentation de 20% des moyens de la FWB d'ici 2030 n'est toutefois pas une proposition crédible. La FWB ne disposant pas de compétences fiscales propres, cette augmentation budgétaire devrait provenir soit du Fédéral soit des Régions qui font face eux aussi à des difficultés budgétaires importantes.
12. Il faut sortir de la logique des appels à projets et des lourdeurs administratives mais nous souhaitons en plus réaliser un audit de chaque filière de formation financée par la RW et la FWB afin de juger de son efficacité en lien avec le marché de l'emploi.

LOGEMENT/ÉNERGIE/ MOBILITÉ/CLIMAT

13. *En lien avec la volonté de mettre en place un pacte logement/énergie, développer des aides publiques qui avancent le coût des travaux pour certains ménages propriétaires en difficulté financière.*
14. *Mettre en place un système de location conventionné obligatoire avec des plafonnements qui ne sont pas principalement fondés sur le marché locatif et geler de manière structurelle des loyers pour les PEB de catégorie D, E, F et G.*
15. *Progressivement aboutir à la gratuité des transports en commun.*

13. DéFI souhaite rehausser les montants maximums de prêt à taux zéro et de primes à l'efficacité énergétique. Il est utile de procéder à de grosses rénovations en une fois plutôt que de morceler les travaux. Il faut, enfin, que l'ensemble des primes énergie soient octroyées sous forme d'avances ou de recours à un tiers-payant.
14. Oui, pour mettre en place un système de location conventionné; non, pour un gel des loyers. Pour DéFI, le gel de l'indexation des loyers constitue une mesure trop générale, manque son objectif et crée un déséquilibre dans la dynamique globale du marché du logement, qui requiert de bons investissements. La hausse du prix de l'énergie doit être compensée par le Fédéral, pas par des sanctions à l'encontre des propriétaires-baillleurs.
15. La gratuité absolue des transports publics, outre son coût indirect indiscutable, négligerait certains aspects primordiaux de l'offre de transports, tels que l'importance de la fréquence, des zones reliées ou encore des moyens humains et matériels, et il existe déjà des réductions tarifaires significatives pour plusieurs publics-cibles.

13. Le préfinancement est nécessaire pour les personnes précarisées, mais aussi un accompagnement proactif et complet pour l'ensemble des démarches concernant la rénovation et le changement de chauffage.
14. Nous sommes d'accord de geler les loyers si le certificat PEB est mauvais (tout en renforçant le soutien à la rénovation) et d'augmenter et pérenniser les logements Agence immobilière sociale tout en instaurant un système de conventionnement intermédiaire qui conditionne les aides publiques au respect de la grille indicative des loyers.
15. Nous défendons une extension de la gratuité ciblée en commençant par l'extension à la SNCB des mesures mises en oeuvre grâce aux écologistes à la STIB et dans les TEC.

13. Les Engagés ont proposé un plan «isolation sans frais»: un modèle qui prendrait la forme d'un contrat pour l'isolation à taux zéro. En tant que propriétaire ou locataire, vous pouvez isoler votre logement grâce au financement d'un tiers-investisseur, à un taux zéro subsidié par l'État.
14. Nous pensons qu'il faut surtout inciter fiscalement, via notre plan isolation, les propriétaires à transformer les passoires énergétiques en bâtiments performants, salubres et isolés. Nous pensons cependant qu'en cas d'explosion à nouveau des prix de l'énergie, un gel temporaire des loyers pourrait être envisagé.
15. Dès lors que la qualité et le volume de l'offre de transports collectifs seront améliorés et suffisants, ils seront une alternative crédible à la voiture. Sans cette amélioration, le shift de l'automobile vers les transports en commun ne se fera pas, même par la gratuité.



MR



PS



PTB



CE QUE NOUS EN RETIRONS

1. Le MR n'est pas opposé au principe d'une suppression du statut de cohabitant-e, mais cette réforme ne peut être décidée que dans le cadre plus large d'une réforme de notre sécurité sociale, notamment afin d'éviter les pièges à l'emploi.

2. Oui et, en matière de gouvernance de la santé, nous plaçons également pour que les répartitions de compétences opérées au fil des six réformes institutionnelles puissent être revues, et certaines compétences refédéralisées.

3. Étant donné l'augmentation des dépenses liées au vieillissement, l'augmentation du taux d'emploi et l'allongement des carrières sont nécessaires pour garantir le financement de notre système de pensions.

4. Pour les personnes qui ont fait le choix de l'illégalité, il ne peut être question d'instaurer des critères de régularisation permanents. La régularisation doit rester une procédure exceptionnelle pour des cas très spécifiques.

5. Non.

6. Aider ne doit plus être synonyme d'accueillir. Nous devons renforcer en priorité notre soutien en faveur des pays de départ. Par ailleurs, dans le cas des mineurs étrangers non accompagnés (MENA), le MR souhaite permettre aux mineurs répondant aux conditions de bénéficier d'une protection plus rapide et plus efficace.

7. Le MR prône plutôt des mesures d'aménagement du temps de travail (télétravail, horaires flottants, semaine modulable, etc.).

8. Le MR propose d'instaurer une nouvelle quotité exemptée d'impôt qui permette de valoriser adéquatement ceux et celles qui travaillent, de supprimer la tranche de taxation de 50% sur les revenus du travail, d'instaurer un bouclier fiscal de maximum 50% de taxation sur toute forme de revenus (et au sein des revenus, sur chaque tranche de ceux-ci).

9. Dans un contexte où il importe de préserver la compétitivité de nos entreprises européennes dans une économie mondialisée, relever l'impôt des sociétés nous semble un très mauvais signal.

10. Chacun-e doit pouvoir avoir accès à des services publics de qualité. Concrètement, le MR plaide pour le développement de guichets mobiles de services publics, là où l'accès aux services publics est difficile. Nous souhaitons également veiller à garantir une offre de services régionaux et fédéraux répartie équitablement sur le territoire.

11. Nous proposons d'améliorer l'efficacité en remaniant les modalités de fonctionnement de l'espace intra-francophone. La Fédération Wallonie-Bruxelles serait maintenue et conserverait ses compétences essentielles: enseignement, culturel, audiovisuel, recherche et sports.

12. Nous voulons rationaliser le secteur de la formation, remettre ces organes sous la responsabilité directe du politique et faire en sorte que les organes de formation et de placement à l'emploi soient rémunérés au prorata des gens qu'ils remettent à l'emploi. Nous souhaitons également un renforcement de la transparence dans le cadre de l'utilisation de l'argent public, le choix des bénéficiaires et de l'importance des sommes allouées chaque année.

13. Nous y sommes favorables mais en misant sur le secteur privé. Le MR propose d'aligner les politiques publiques (emploi, fiscalité, filières de matériaux, etc.) afin de favoriser l'implantation d'entreprises spécialisées dans la rénovation de quartiers et favoriser les économies d'énergie par des outils techniques abordables et accessibles. Il faut revoir la stratégie d'isolation du bâti en mettant l'accent, via des incitants fiscaux, sur les bâtiments les moins performants énergétiquement, soit ceux dont le PEB est inférieur à C.

14. Nous n'y sommes pas favorables. Nous souhaitons par ailleurs que l'indicateur PEB soit totalement harmonisé entre Régions et objectif afin qu'il devienne un réel outil fonctionnel pour les opérateurs économiques.

15. Non, la gratuité fait peser le financement des transports sur les épaules de la classe moyenne.

1. Oui, le PS est favorable à l'individualisation des droits. Cette revalorisation doit aller de pair avec une augmentation des bas et moyens salaires, afin d'encourager le retour vers l'emploi.

2. Le PS prône une approche globale des déterminants de la santé. C'est le concept même de «Health in all policies» que le PS entend développer.

3. Pour le PS, les priorités sont de (i) prévoir une condition de carrière unique de 42 ans; (ii) réduire à 40 ans la condition de carrière pour les métiers pénibles dans le secteur privé et (iii) améliorer les conditions de travail tout au long de la carrière et aménager la fin de carrière afin d'atteindre l'âge de la pension en bonne santé.

4. Le PS propose de mettre en place une commission de régularisation indépendante et de lui confier l'examen des demandes.

5. Le PS propose de ne recourir à la détention des personnes en centre fermé qu'en dernier recours et pour les personnes présentant un danger pour l'ordre public. Le PS reste fermement opposé à l'enfermement des enfants.

6. Le PS propose d'élaborer un plan de répartition de l'accueil qui soit équilibré d'un point de vue géographique et socio-économique. Le plan de répartition doit tenir compte de la réalité de chaque commune et être contraignant.

7. L'augmentation du minimum légal doit concerner en priorité les travailleur-ses plus âgé-es, dans le cadre des aménagements de fin de carrière.

8. Une réforme fiscale apportant plus de progressivité et d'équité est essentielle. Le focus doit être mis sur les bas et moyens revenus pour augmenter leur salaire poche.

9. Oui.

10. Aucune démarche ne doit être exclusivement numérique, pour veiller à ce que les services publics restent accessibles à tous les citoyen-nes.

11. Pour le PS, l'évolution du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit s'inscrire dans un cadre global.

12. Oui, il faut également clarifier les missions de chaque acteur en maintenant le rôle du FOREM comme acteur central des politiques de mise à l'emploi.

13. Il y a lieu de développer un panel varié d'aides aux ménages à faibles revenus, pour lesquels les prêts et primes actuels ne suffisent pas.

14. Le PS propose d'encadrer les loyers sur base de la qualité, notamment énergétique, des logements, d'interdire l'indexation des loyers des logements aux PEB les plus faibles et de revoir l'index utilisé pour en retirer le prix des énergies.

15. Le PS est pour instaurer progressivement la gratuité totale.

1. Oui, ce mécanisme discriminatoire est particulièrement préjudiciable aux femmes et ne tient pas compte des nouveaux modes de vie et de logement.

2. La santé est un droit fondamental et pas une marchandise. Nous voulons un système public de soins de santé de haute qualité.

3. Nos priorités sont : le retour de l'âge de la pension à 65 ans, la diminution de la durée de carrière pour les métiers pénibles et une pension minimum de 1.850 euros net.

4. Oui.

5. Oui.

6. Le réseau d'accueil doit être renforcé. Le nombre de centres ouverts ne doit pas être réduit dès que la demande diminue brièvement. Cette politique crée des pénuries qui mettent des gens à la rue.

7. Nous souhaitons étendre le droit aux congés payés à 25 jours par an pour tous-tes au minimum et nous tendons à faire de la semaine de travail de 30 heures le nouveau temps plein pour concilier travail et vie familiale.

8. Nous défendons une globalisation des revenus pour améliorer la progressivité de l'impôt et réduire l'imposition sur les bas et moyens revenus. Et une taxe des millionnaires sur les grandes fortunes.

9. Nous appliquons comme taux minimal sur les bénéfices des multinationales le taux normal de l'impôt des sociétés, soit 25%. La Belgique ne doit plus être un enfer fiscal pour les travailleur-ses et un paradis fiscal pour les plus riches.

10. Aucune numérisation de démarches administratives ne doit être obligatoire. Elles doivent être doublées par une possibilité non numérique : guichet physique, ligne téléphonique et courrier postal.

11. Le PTB ne veut pas de l'austérité annoncée au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au contraire, les services doivent être refinancés à la hauteur des besoins. Aussi par une révision de la loi de financement.

12. Nous voulons investir dans la formation, les stages et l'accompagnement des chômeur-ses au lieu de les sanctionner ou de les suspendre. Nous comptons aussi investir dans les organismes publics de l'emploi. Le secteur associatif est un partenaire dans l'élaboration de la politique sociale. Il a besoin d'autonomie et de stabilité pour travailler, via des conventions longues et un financement structurel.

13. Nous défendons un plan d'investissement public de rénovation des logements, basé sur un tiers investissement couvrant 100% du cout des travaux, avec des rénovations quartier par quartier.

14. Nous voulons une grille des loyers contraignante pour le marché privé, qui fixe un loyer maximum, basée sur l'équipement et la taille des logements et pas sur le marché.

15. Nous voulons aller vers la gratuité en commençant par les transports dans les grandes villes.

► On voit bien que **la question de la suppression du statut de cohabitant-e est un « marqueur » de différences entre les partis.** Les partis de droite ne le voient pas comme une priorité. Au centre, les partis sont plutôt favorables à cette mesure mais avec une attention budgétaire plus marquée. La gauche y est largement favorable. Concernant **une politique transversale de santé publique, les réponses des partis vont dans le sens de la revendication énoncée.** Reste à voir ce que leurs représentants au Parlement mettront concrètement derrière cette intention. Concernant le retour **à la pension à 65 ans**, les partis ayant participé au gouvernement fédéral ne s'engagent pas tout en proposant des assouplissements et autres alternatives (PS et ECOLO) ou disent clairement non comme le MR. Dans l'opposition, DéFI et les Engagés ne pensent pas que la mesure soit réaliste et le PTB est le seul parti à y être ouvertement favorable.

► Sur la question d'une **commission indépendante** concernant la **régularisation** des personnes sans papiers, **les partis du centre et de gauche sont globalement d'accord, le MR s'y oppose.** Les avis sont plus divergents sur la **fin des centres fermés: c'est non pour le centre et la droite, oui pour la gauche.** À noter que les partis du centre (DéFI et Engagés) précisent leur opposition à l'enfermement des enfants. Concernant le plan de répartition des demandeur-ses d'asile, le MR est le seul parti à y être ouvertement défavorable, les Engagés n'étant cependant pas pour cette mesure au niveau communal. Néanmoins, **depuis de nombreuses années, les avancées sur la question de la régularisation des personnes sans papiers sont inexistantes**, ce qui démontre bien que les programmes ne sont qu'un indicateur du positionnement des partis.

► Ici aussi les différences sont très claires : alors que les enjeux sont importants, en termes d'articulation entre les différents aspects de nos vies respectives, mais aussi par rapport à **l'impact que les mesures de RCTT peuvent avoir concernant l'égalité entre les travailleur-ses et la dimension écologique potentielle** (moins d'embouteillages par exemple), **l'augmentation des jours de congés** ne correspond pas à l'option privilégiée par la droite, le centre y est plutôt défavorable également, alors que les partis de gauche trouvent la mesure utile, voire en proposent de supplémentaires.

► Pour le MOC la question d'une **taxation plus juste s'articule avec une globalisation des revenus**, donc notamment les loyers reçus par un-e propriétaire. Les choix politiques diffèrent entre les partis. Le MR veut un **bouclier fiscal mais aussi supprimer le taux de 50 %**, le plus élevé de la progressivité et réserver la hausse du seuil des revenus non imposables (quotité exemptée) à ceux-celles qui travaillent. DéFI est favorable à une **plus grande progressivité de l'impôt** mais n'évoque pas dans sa réponse la question des loyers, comme les Engagés. PS, ECOLO et PTB semblent davantage ouverts à une véritable **globalisation des revenus**. Sur l'impôt des sociétés au niveau européen, le MR est le seul parti ouvertement défavorable alors que les Engagés soutiennent un taux de 15% sur les grandes sociétés dans un premier temps.

► Les différents partis semblent d'accord pour **garder des contacts traditionnels aux guichets** pour toute une série de services. On devrait s'en réjouir mais ces intentions se confirmeront-elles dans les faits, notamment lorsque des tensions budgétaires apparaîtront ? La question de l'ordonnance numérique à Bruxelles n'aura pas permis de rassurer le MOC qui suivra avec attention les prochaines décisions sur cette thématique.

Concernant **le futur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on voit clairement des différences entre les partis.** MR, PS et ECOLO font allusion dans leurs réponses à leur accord de principe sur une réforme de celle-ci. Les Engagés rappellent l'importance des matières de la Fédération tout en signalant les contraintes budgétaires. DéFI et le PTB (tous deux dans l'opposition au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) affirment leur attachement à cette institution et à un financement structurel.

Concernant la **place du secteur associatif et une meilleure cohérence des parcours de formation, seul le MR s'éloigne clairement de l'esprit de la Charte associative.** Mais les Engagés estiment également qu'il faut revoir le fonctionnement des formations avec une plus grande attention au marché de l'emploi. À voir ce qu'il en sera dans les faits pour les autres partis.

► Si les partis sont globalement unanimes pour **avancer le cout des travaux d'isolation**, ils ne font pas tous référence aux propriétaires en difficulté financière... **La régulation des loyers et le blocage potentiel de ceux-ci en fonction du PEB** trouvent des réponses de nouveau très différentes selon les partis. Ici encore **le clivage gauche/droite est assez marqué.** Sur la question de la **gratuité des transports en commun**, la droite et le centre y sont opposés, contrairement à la gauche.

ANALYSE ET PERSPECTIVES


DES POSITIONNEMENTS DIFFÉRENTS

En résumé, on trouve plusieurs questions où les différences se marquent nettement sur l'axe gauche/droite: le statut de cohabitant.e, l'augmentation de nombre de jours de congés, l'encadrement des loyers, la gratuité des transports en commun. C'est aussi en bonne partie le cas sur les questions fiscales mais celles-ci demandent parfois plus d'analyse des différents positionnements.


Sur la question migratoire, on évoque régulièrement un autre type de clivage pour marquer les différences entre les partis, celui de l'ouverture/fermeture. Dans ce cadre, le MR est incontestablement le parti le moins ouvert à une régularisation de la situation de nombreux-ses migrant-es. Les partis du centre rejoignent le MR quant au maintien des centres fermés contrairement à la gauche, même si c'est parfois avec des nuances au PS.

Concernant la formation des demandeur-ses d'emploi et le financement des associations, si le MR est le seul à s'éloigner clairement de l'esprit de la charte associative, les Engagés demandent davantage de lien entre les formations proposées et le marché de l'emploi.


PLUSIEURS CLIVAGES



GAUCHE/DROITE



OUVERTURE/FERMETURE



MAJORITÉ/OPPOSITION

...ET TANT D'AUTRES

Trois questions sont marquées par un consensus relativement clair entre les partis : une politique de santé transversale, l'importance de maintenir des guichets physiques pour les services publics et avancer le coût des travaux d'isolation pour une série de ménages en difficulté financière. À ce sujet, si on pousse plus loin l'analyse, on se rend compte que les partis n'évoquent pas nécessairement un critère de revenus dans leurs réponses.

Enfin, concernant les questions relatives au futur de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi sur la pension à 65 ans, la présence dans la majorité gouvernementale fédérale oriente davantage les réponses des partis, même si la dimension idéologique n'est évidemment pas absente.

Globalement, le MR reste nettement opposé à la plupart de nos propositions. DéFi et Les Engagés rejoignent une bonne partie d'entre elles mais

Le fait d'être dans une majorité gouvernementale ou dans l'opposition implique des positionnements stratégiques divers, en plus des différences idéologiques.

sont défavorables sur une série de revendications (sur les 25 jours de congés, le blocage de l'indexation des loyers, la fin des centres fermés, la gratuité des transports en commun notamment). PS, PTB et Ecolo sont d'accord avec la grande majorité de nos propositions mais se divisent sur le futur de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la pension à 65 ans.

On le voit, la grille de lecture gauche/droite n'explique pas tout. En effet, les intentions et les programmes des partis sont des indicateurs intéressants, mais ils ne permettent pas de comprendre l'absence d'avancées sur le statut de cohabitant.e, les droits des migrant-es ou des mesures écologiques courageuses par exemple. Ainsi, le clivage communautaire

francophone/néerlandophone se cache derrière une série de désaccords actuels. D'autres questions de type éthique sont toujours actives également (comme celles relatives au droit à l'avortement). Et nous pourrions en citer d'autres encore, autour des questions écologiques par exemple (voir les débats concernant le plan Good Move à Bruxelles).

De même, le fait d'être dans une majorité gouvernementale ou dans l'opposition implique des positionnements stratégiques divers, en plus des différences idéologiques. Il est ainsi parfois plus aisé d'être d'accord avec certaines propositions quand on ne doit pas assumer les décisions prises au sein d'un gouvernement, ou lorsque la participation à une majorité spécifique n'est pas envisagée par une formation politique (voir notamment les critiques souvent adressées au PTB). Des partis peuvent par ailleurs insister sur leur responsabilité, notamment budgétaire, par rapport à une situation politique donnée (cfr. les réponses sur le futur de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

DES AVANCÉES NÉCESSAIRES, QUI MANQUENT POUTANT...

Pour le MOC, afin de briser le sentiment qu'il serait impossible d'être valablement représenté.e dans la période qui sépare deux élections (et de répondre donc à la «fatigue démocratique» déjà citée), seule l'implication

Seule l'implication massive de la population dans la vie publique peut fonder la légitimité des arbitrages. Cela suppose de nouveaux droits sociaux, économiques, culturels et politiques.

massive de la population dans la vie publique peut fonder la légitimité des arbitrages. Cela suppose de nouveaux droits sociaux, économiques, culturels et politiques (notamment l'élargissement du droit de vote de tous-tes les étranger-ères résidant légalement dans le pays depuis cinq ans, à tous les niveaux de pouvoir), des droits plus larges, du temps hors emploi et des revenus suffisants pour que chacune et chacun nous puissions effectivement nous épanouir et bâtir notre futur commun.

En conclusion, des partis politiques qui nous signalent être en accord avec les positionnements du MOC,

nous attendons qu'ils portent une vision à long terme, qui anticipe et prépare l'avenir, qui assume une responsabilité sociétale, en Belgique, comme sur le plan européen et mondial. L'obtention de nouveaux droits restant pour nous le meilleur moyen pour mener une bataille intransigeante contre une extrême droite qui se développe de plus en plus, partout sur le globe. #

QUI SOMMES-NOUS ?



Le Mouvement Ouvrier Chrétien est un mouvement social actif en Wallonie et à Bruxelles. Il a pour vocation de développer un projet de société basé sur la solidarité et l'égalité :

- par l'éducation populaire (dans le sens de la démocratie culturelle) ;
- par l'action collective (par la démocratie participative et citoyenne) ;
- et par la lutte contre les exclusions de toute nature.

Le MOC rassemble et anime l'action conjointe d'organisations du monde populaire et du mouvement ouvrier. Il affirme un message d'ouverture, de pluralisme et de tolérance.

Ses organisations constitutives sont :

- la CSC. La Confédération des syndicats chrétiens compte 1,5 million de membres. Elle regroupe des ouvrier-ères, employé-es et cadres du secteur marchand et non marchand, des entreprises privées et du secteur public ;
- l'Alliance nationale des Mutualités Chrétiennes est l'organisateur d'assurance sociale contre la maladie et l'invalidité le plus important de Belgique. Elle compte 4,5 millions de membres ;
- Vie Féminine. Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale qui rassemble 15.000 femmes d'âge et de cultures différents autour d'un projet d'émancipation ;
- les Équipes populaires forment un mouvement d'éducation permanente qui compte 150 groupes et projets actifs en Fédération Wallonie-Bruxelle ;
- la JOC – La Jeunesse organisée et combative s'adresse aux jeunes des milieux populaires.

Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire (CIEP) contribue au développement de l'éducation permanente dans le champ de la vie associative. Il vise à assurer, principalement chez les adultes des milieux populaires, une prise de conscience et la connaissance critique des réalités sociales, des capacités d'analyse et d'action, et des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Organisé en équipes régionales et communautaires, le CIEP élabore avec ses membres et participant-es des activités citoyennes, des formations, des publications et des outils pédagogiques et organise des campagnes en éducation permanente. Le CIEP s'inspire des idéaux et des valeurs du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) dans le domaine de l'émancipation du monde du travail et de l'approfondissement de la démocratie économique, culturelle, sociale et politique.



SUR LE WEB

Vous trouverez sur notre site consacré aux élections (tous niveaux de pouvoir) le plaidoyer du MOC, l'agenda des activités et débats, ainsi que divers outils et des initiatives citoyennes inspirantes.



www.democratieenaction.be

